



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No OS-SP-29573 Services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études, plans et devis pour le projet de réfection majeure à la piscine, à la pataugeoire et au chalet du parc Berthiaume-Du Tremblay, incluant les jeux d'eau

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 7 janvier 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 26 novembre 2019

Me Valérie Tremblay, greffière



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No OS-SP-29574 Services professionnels d'architectes pour la préparation des études, plans et devis pour le projet de réfection majeure à la piscine, à la patinoire et au chalet du parc Berthiaume-Du Tremblay, incluant les jeux d'eau

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 7 janvier 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 26 novembre 2019

Me Valérie Tremblay, greffière



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-29867 Acquisition de 3 véhicules Chrysler Pacifica hybride

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 17 décembre 2019 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 26 novembre 2019

Me Valérie Tremblay, greffière



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-29900 Service de nivellement de regards et de puisards par thermorapiéçage

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 7 janvier 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 26 novembre 2019

Me Valérie Tremblay, greffière



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-12669 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-11365 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 718 754, 1 718 755, 1 718 780, 1 719 231, 1 720 100, 1 720 221 ainsi que le lot 4 349 263 du cadastre du Québec pour compléter l'emprise d'un tronçon du boulevard Saint-Martin Ouest, situé à l'ouest de la rue Fauteux, et décrétant un emprunt de 1 511 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 14 novembre 2019

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12671-M modifiant la clause d'imposition du Règlement L-11988-M décrétant l'installation de services municipaux dans le prolongement de la 100^e Avenue, entre la rue Charles-Haeck et le cours d'eau Papineau, ainsi que sur une partie du boulevard Cléroux et décrétant un emprunt de 3 403 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 14 novembre 2019

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12672 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-11989 décrétant l'installation de services municipaux dans le prolongement de la 100^e Avenue, entre le boulevard Cléroux et l'autoroute Jean-Noël-Lavoie Ouest (A-440), et décrétant un emprunt de 2 727 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 14 novembre 2019

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12673-M modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12045-M décrétant l'installation de services municipaux sur une partie de la rue Elsa-Triolet ainsi que sur une partie du lot 4 660 784 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 1 359 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 14 novembre 2019

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12675 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12211 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 4 660 784 et 5 064 520 du cadastre du Québec nécessaire aux fins d'emprise de rue pour le prolongement de la rue Elsa-Triolet et décrétant un emprunt de 264 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 14 novembre 2019



Règlement numéro L-12676-M modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12290-M décrétant l'installation de services municipaux sur une partie des rues du Canada et de l'Harmonie ainsi que sur le lot 3 140 612 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 305 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 14 novembre 2019



Règlement numéro L-12677 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12404 décrétant des travaux de construction de trottoirs, de bordures, de piste cyclable, de réfection de chaussée, de marquage de chaussée et de modification de feux de circulation sur le boulevard Industriel, entre le boulevard Dagenais Ouest et la rue Cunard, et décrétant un emprunt de 3 556 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 18 novembre 2019



Règlement numéro L-12678 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12314 décrétant l'exécution de travaux d'égout sanitaire, incluant la réfection de chaussée, sur la rue Mathilde ainsi que sur une partie de la rue Principale et décrétant un emprunt de 138 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 18 novembre 2019



Règlement numéro L-12685-M modifiant la clause d'imposition du Règlement L-11032-M décrétant l'installation de services municipaux sur une partie du boulevard Saint-Elzéar Ouest, entre le cours d'eau Papineau-Lavoie et le boulevard Chomedey, et décrétant un emprunt de 4 993 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 18 novembre 2019

XXXXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12686-M modifiant la clause d'imposition du Règlement L-11514-M décrétant l'installation de services municipaux sur une partie du boulevard Saint-Elzéar Ouest, entre le boulevard Curé-Labelle et le cours d'eau Papineau-Lavoie, et décrétant un emprunt de 5 235 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 18 novembre 2019

XXXXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12689 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12140 décrétant l'installation de services municipaux dans le prolongement de la rue Louis-B.-Mayer, à l'ouest de la rue Lucien-L'Allier, ainsi que sur une partie des lots 1 720 087 et 5 357 953 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 899 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 18 novembre 2019

XXXXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12700 modifiant la clause d'imposition du Règlement L-12312 décrétant l'exécution de travaux de trottoirs et de pistes cyclables sur une partie du boulevard Chomedey, entre l'avenue Jean-Béraud et la promenade du Quartier Saint-Martin, et décrétant un emprunt de 1 627 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 1^{er} octobre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 18 novembre 2019

XXXXXXXXXXXX

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont déposés au bureau du Greffier, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens.

DONNÉ À LAVAL
Ce 26 novembre 2019

Me Valérie Tremblay, greffière